

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 04 OCTOBRE 2021 à 18H30

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, Mme KONATÉ MARTIN Catherine, M. BELLOT Patrice, Mme BLONDEAU Isabelle, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme CARVALHO Michèle, M. COPPIN Franck, M. LERICHE Bruno, M. LAMY Gérard, M. LANCIEN Yves, M. CARON Joël, M. CANTRAINE Hervé, Mme GONIN Sabrina, Mme DOGIMONT Laurette, M. POTET Patrick, Mme GROSCAUX Marina, M. HARDY Gilles.

Excusés : M. CARRASCO José, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme PIENS Antonella, Mme TIRROLLOY Carole, Mme COULON Nadège, Mme CHARLET Valérie.

Pouvoirs : M. CARRASCO José à M. LAMY Gérard, M. GILLOT Jean-Pierre à M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme PIENS Antonella à Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme TIRROLLOY Carole à M. CALMELS Daniel, Mme COULON Nadège à M. CARON Joël, Mme CHARLET Valérie à M. POTET Patrick.

Secrétaire de séance : M. LAMY Gérard

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à formuler ses remarques éventuelles sur le procès-verbal du conseil du 14 juin dernier.

M. POTET souhaite revenir sur le recrutement d'un juriste. Quel est l'intérêt d'un tel recrutement ? M. LÉTOFFÉ explique que ce recrutement entre dans le cadre des marchés publics et donc dans l'intérêt du Conseil Municipal en termes de protection juridique. La commune étant en plein essor les besoins sont circonstanciés.

M. POTET souhaite connaître le montant de sa rémunération. M. LÉTOFFÉ répond que celle-ci dépendra du profil de la personne qui sera recrutée (expérience, titulaire ou contractuel,...).

Aucune autre remarque n'étant relevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Compte-tenu de la présence du bureau d'études ARVAL en charge du PLU, M. LÉTOFFÉ demande à l'ensemble du Conseil l'autorisation de commencer la réunion par les points d'urbanisme afin de libérer M. THIMONIER Nicolas une fois sa présentation faite.

Le Conseil Municipal n'ayant aucune objection à ce changement, la réunion peut donc commencer.

Décisions prises en vertu des délégations données à M. le Maire par le Conseil Municipal du 08/06/2020 :

N° DIA	Propriétaire	Parcelle concernée	Superficie m ²
2021-067	Mme DESSAUX	AI 96	605 m ²
2021-068	IN VESTISS France	AH 84	1 104 m ²
2021-069	Mme LEFEVRE	AD 53	272 m ²
2021-070	Mr ROCHET	AC 252	146 m ²
2021-090	IN VESTISS France	AH 213	811 m ²
		AH 214	15 m ²
2021-091	SCI ABAP Foncier	AI 196	306 m ²
		AI 199 (1/8ème)	167 m ²
2021-092	Mr JOVIGNOT	BD 168	1 035 m ²
		BD 167	411 m ²
2021-093	OPAC	AC 213	13 m ²
		AC 298	134 m ²
2021-094	Consorts RAYER	BD 51	703 m ²
		ZD 2	830 m ²
2021-095	Consorts LAVAIRE	AI 152	168 m ²
		AI 153	13 m ²
2021-096	Mr DUFRESNE	AH 43	296 m ²
2021-097	Mr HENRIET et Mme CUZY	AI 220	1 197 m ²
2021-098	Mr OECHSNER DE CONINCK	AD 139	646 m ²
2021-099	Mr PAUCHET	AI 223	1 090 m ²

VII – URBANISME

Rapporteur : M. BONNETON

23 – PLU- modifications proposées avant approbation – Délib n° 2021-100

Une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme d'une durée de 31 jours s'est déroulée du 28/04/2021 au 28/05/2021.

Le public a eu la possibilité de formuler ses observations soit sur le registre papier, soit sur le registre dématérialisé, soit sur une adresse électronique spécifique qui a été activée durant toute l'enquête publique ou en adressant un courrier au commissaire enquêteur.

Au cours de l'enquête, le commissaire enquêteur a reçu 17 personnes, 16 consignations sur le registre papier et 2 sur le registre dématérialisé.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sans réserve à la procédure de Révision du Plan Local d'Urbanisme tel que figurant dans le dossier de l'enquête.

Il convient maintenant de mettre en œuvre la procédure d'approbation, cependant, il y a lieu d'apporter quelques rectifications suite à la consultation des personnes publiques et à l'enquête publique,

Les modifications ont été présentées lors de la commission urbanisme qui s'est tenue le 01/09/2021 par le bureau d'études. Un tableau récapitulatif a été transmis avec les convocations afin que les élus puissent en prendre connaissance avant le conseil.

Le bureau fait une présentation synthétique à l'ensemble du conseil municipal.

Il est rappelé que les clôtures sont soumises à autorisation et qu'un permis de démolir a été instauré sur l'ensemble de la commune.

Il est précisé que les ravalements de façades seront soumis à autorisation.

M. POTET souhaite connaître les raisons du classement des parcelles 115, 116 et 117 en zone N Rue du Goût fin. M. LÉTOFFÉ explique que la zone du Goût fin a été mise en 1AUh en 2011, pour l'opération d'ensemble du projet immobilier. A ce jour, aucune extension du projet n'est envisagée donc les parcelles ont été rétablies en zone N et plus précisément en ZNIEFF (intérêt pour la préservation de la biodiversité)

M. POTET demande pourquoi le terrain de M. David, Rue des acacias, est classé comme terrain non-constructible ? M. LÉTOFFÉ stipule que ce terrain n'a jamais été constructible et qu'il ne peut l'être pour plusieurs raisons : absence de réseaux, non-desservi directement par la voie publique, et qu'il s'agit de prendre en compte les retraits imposés par les nouvelles normes sur les zones de non-traitement.

De plus, M. LÉTOFFÉ rappelle que l'enquête publique est close et que le commissaire enquêteur n'est pas revenu dans ses conclusions sur cette question.

La présentation faite et le débat terminé, le conseil municipal doit valider les modifications.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

24 – PLU- approbation – Délib n° 2021-101

Le conseil municipal doit approuver le PLU.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

25 – Droit de Préemption Urbain (nouveau zonage) – Délib n° 2021-102

Par délibération en date du 11/12/2011, la commune a instauré un droit de préemption (DPU) sur les zones urbaines et celles à urbaniser du PLU en vigueur. En effet, l'article L211-1 du Code de l'Urbanisme précise que « les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé peuvent, par délibération, instituer un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation futures délimitées par ce plan ».

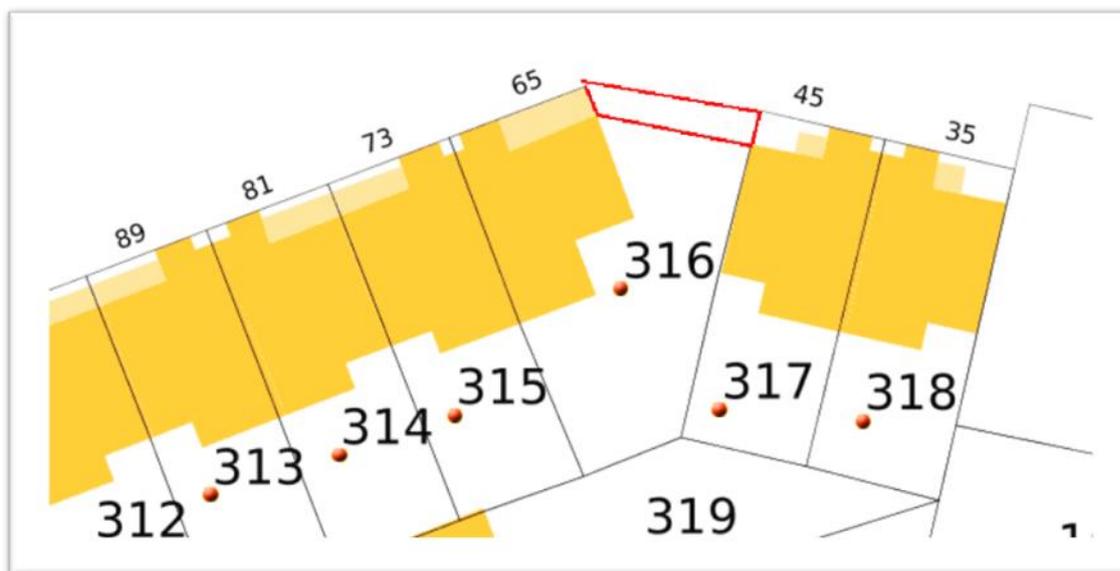
C'est un outil indispensable de politique foncière mis à la disposition de la Commune, pour réaliser des opérations d'intérêt général ou constituer des réserves foncières, dans les secteurs à enjeux de la commune tels qu'ils figurent au PLU.

Considérant que la révision du PLU sera approuvée lors du prochain conseil et compte tenu des évolutions du territoire communal et du zonage du nouveau PLU, il convient de mettre à jour la délibération du 11/12/2011.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

26 – Espace vert rue d'Engis déclassement domaine public – Délib n° 2021-103

Afin de pouvoir procéder à la cession de l'espace vert situé rue d'Engis nouvellement cadastré AC 347 d'une superficie de 54 m², il convient de constater la désaffectation à l'utilité publique de cette parcelle et d'en prononcer le déclassement du domaine public.



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

27 – Acquisition AI 58 "Flandrin" – Délib n° 2021-104

Il nous a été proposé d'acquérir le bien cadastré AI 58 sis 195, rue de Marly d'une superficie de 1 660 m² au prix de 115 000 euros.

Il est précisé que les domaines ne se prononcent pas lorsque le montant de l'acquisition est inférieur à 180 000 euros.

La commune a pour projet d'y réaliser un lieu de béguinage : habitat destiné aux personnes âgées. L'habitat regroupé constitue une offre nouvelle de lieux de vie collectifs qui se déploie aussi bien en ville que dans les campagnes. L'objectif de cette offre d'habitat est de permettre aux personnes âgées de vivre dans un logement individuel ordinaire et sécurisant (regroupement d'au moins trois appartements ou maisonnettes, souvent avec jardin, garage...), situé au plus près du cadre de vie initial. Cette formule d'habitat collectif s'avère particulièrement attractive, elle permet de conserver une vie autonome tout en bénéficiant des avantages des lieux de vie collectifs (lien social, sécurité...).

Ces habitats sont majoritairement proposés par des organismes publics, la commune travaillera en partenariat sur ce projet avec un organisme public qui n'est pas encore déterminé (dans l'attente de propositions).



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

28 – Acquisition parcelles AC 343 – AC 345 – Délib n° 2021-105

Il nous a été proposé d’acquérir les parcelles AC 343 et AC 345 d’une superficie de 524 m² au prix de 54 000 euros. Ces parcelles sont situées juste en face du cimetière, elles représentent un point stratégique pour permettre la réalisation d’un parking puisque le cimetière ne dispose d’aucun parking visiteur.



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

29 – Acquisition parcelle AC 349 (extension cimetière) – Délib n° 2021-106

Il nous a été proposé d’acquérir la parcelle AC 349 d’une superficie de 576 m² située à l’arrière du cimetière sis rue de Thiescourt au prix de 59 000 euros. L’acquisition de cette parcelle va permettre d’agrandir le cimetière actuel dans l’attente de la création du futur cimetière.



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

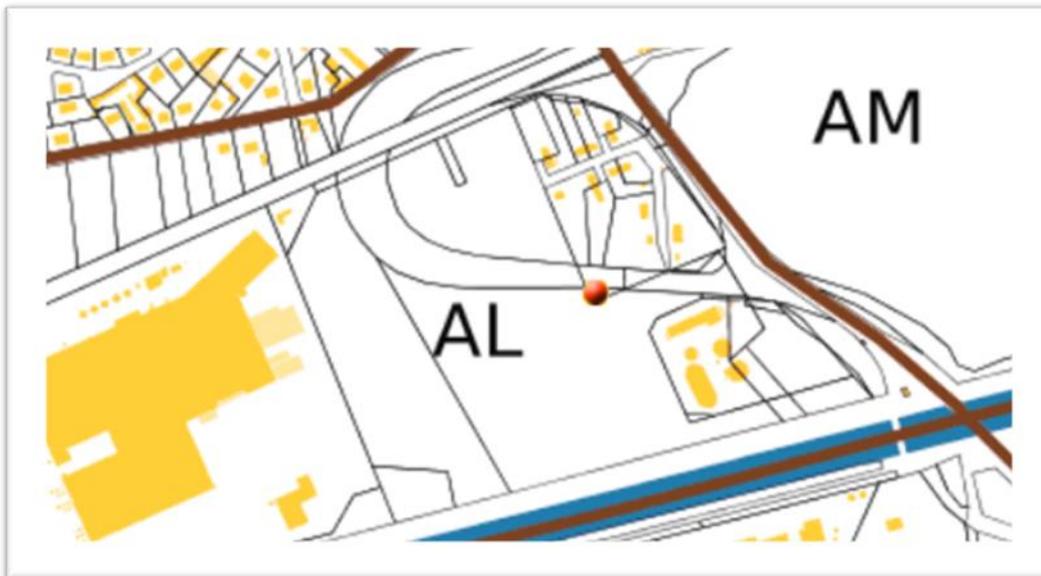
30 – Cession parcelles Canal Seine Nord Europe – Délib n° 2021-107

Dans le cadre des travaux de construction du canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, déclarés d'utilité publique par décret ministériel en date du 11 septembre 2008, modifié par le décret n°2017-578 du 20 avril 2017, et prorogé par le décret ministériel en date du 25 juillet 2018 n°2018-673, la Société du Canal Seine Nord Europe, maître d'ouvrage, doit acquérir les biens immobiliers ci-après désignés :

Section cadastral	Lieu-dit	Superficie
AL 31	Le Saussoy Ouest	194 m ²
AL 101	Le Saussoy Ouest	13 m ²
AL 104	Le Saussoy Ouest	17 m ²
AL 105	Le Saussoy Ouest	1 190 m ²
AL 107	Le Saussoy Ouest	412 m ²
AL 109	Le Saussoy Ouest	42 m ²
AL 111	Le Saussoy Ouest	91 m ²
AL 112	Le Saussoy Ouest	30 380 m ²
AO 16	Le Paturage	1 047 m
AO 18	Le Paturage	340 m ²
AP 3	Le Billembœuf	2 768 m ²
AP 44	La Mare du Chouillet	872 m ²

Le service des domaines a estimé les parcelles situées en zone UI du PLU à 16 euros / m² et les parcelles boisées à 4 euros / m². Auquel se rajoute les différentes indemnités.

La vente aura lieu moyennant le prix de 561 556.80 euros, toutes indemnités comprises et confondues. Monsieur LÉTOFFÉ a refusé les premières estimations jugées trop basses.



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

31 – Cession parcelle ZB 10 – Délib n° 2021-108

La parcelle ZB 10 est comprise dans l'emprise du permis d'aménager de la future zone commerciale. La commune a acquis cette parcelle temporairement afin de constituer une réserve foncière dans l'attente que le nouveau porteur du projet finalise ses démarches administratives. Le service des domaines a estimé la parcelle au prix de 92 972 euros, une marge de négociation de + ou - 15 % est possible.



VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

I – ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : M. LÉTOFFÉ

1 – Adhésion de la Communauté de Communes des Deux Vallées au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise et Election d'un représentant communal et son suppléant – Délib n° 2021-109

Suite à la prise de compétence « Organisation de la mobilité » par la Communauté de communes des Deux Vallées, cette dernière a demandé aux Communes de se prononcer sur son adhésion au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

Le Conseil a nommé comme titulaire M. BONNETON André et M. LÉTOFFÉ Jean-Guy comme suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

2 – Motion contre la modification des horaires du bureau de poste de Ribécourt-Dreslincourt – Délib n° 2021-110

Dans un courrier en date du 1er septembre 2021, le directeur du secteur de Thourotte a avisé Monsieur le Maire de l'évolution des horaires du bureau de poste de Ribécourt-Dreslincourt.

Compte-tenu de l'impact de ces modifications sur les services de La Poste, le Conseil Municipal a décidé de voter une motion contre ces changements d'horaires.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

II – FINANCES / EMPLOI

Rapporteur : Mme BALITOUT

PERSONNEL

3 - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe par voie de mutation – Délib n° 2021-111

Afin d'anticiper le départ d'un agent à la retraite, l'agent du SIARD vient renforcer les effectifs de la commune au service Ressources Humaines par voie de mutation.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 35,00 h / semaine à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le comité technique du 15 septembre dernier avait donné un avis favorable.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

FINANCES

4 – Décision modificative n°01 - Budget communal – Délib n° 2021-112

Une décision modificative du budget communal est nécessaire pour redresser certains postes.

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Ar-ticle	Désignation	BP	DM 01	TOTAL	
2111	OP101/URBA Acquisition terrain rue de Thiescourt et cavée Oudart (parking)	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	Non prévu au BP
2115	OP101/URBA DPU N3J Zac de la Grérie	324 000,00 €	-324 000,00 €	0,00 €	Transfert crédits au 21318 - changement imputation
2116	Terrain arrière cimetièrre (agrandissement)	0,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	Non prévu au BP
21311	OP110/AG1 Menuiseries mairie	250 000,00 €	-87 840,00 €	162 160,00 €	Crédits étalés sur 2 ans - report en 2022
21311	OP110/AG1 Agrandissement locaux place de la République	30 000,00 €	-30 000,00 €	0,00 €	Annulé
21318	OP110 / AG1 Acquisition terrain + maison rue de Marly (Flandrin)	0,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	Non prévu au BP

21318	OP110 / AG1 DPU N3J Zac de la Grérie	0,00 €	335 320,00 €	335 320,00 €	Transfert crédits du 2115 - changement imputation
21318	OP109/V92 Réfection WC public	54 000,00 €	-54 000,00 €	0,00 €	Report en 2022
21318	OP214/EXT démolition préfabriqués foyer / resto du cœur	30 000,00 €	-30 000,00 €	0,00 €	Report en 2022 - 2023
2138	OP308/AG9 maison médicale - taxe d'aménagement	0,00 €	4 670,00 €	4 670,00 €	Non prévu au BP
2183	OP110 / AG1 PC mairie	0,00 €	2 520,00 €	2 520,00 €	Non prévu au BP
2183	OP108/AG5 Platines RFID médiathèque	830,00 €	360,00 €	1 190,00 €	Plus élevé que prévu
2184	OP112 / E1 Mobilier école A. Briand (nouveaux élèves)	5 000,00 €	1 610,00 €	6 610,00 €	Plus élevé que prévu
2184	OP467/FOY Mobilier Foyer des Aînés	5 300,00 €	410,00 €	5 710,00 €	Plus élevé que prévu
2188	OP456 / S2 Mise en sécurité city stade	0,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €	Non prévu au BP
2188	OP110/AG1 Capteurs CO2 et qualité air - écoles et divers bâtiment	0,00 €	8 080,00 €	8 080,00 €	Non prévu au BP
2188	OP110/AG1 Ruban octobre rose	0,00 €	840,00 €	840,00 €	Non prévu au BP
2188	OP112/E80 congélateur + armoire restauration municipale	1 500,00 €	430,00 €	1 930,00 €	Plus élevé que prévu
2188	OP116/ST Machine à tracer - terrain foot	0,00 €	2 070,00 €	2 070,00 €	Transfert crédits du 615221
2188	OP455/PERI Frigo périscolaire	0,00 €	500,00 €	500,00 €	Non prévu au BP
2188	OP467/FOY frigo Foyer des Aînés	0,00 €	500,00 €	500,00 €	Non prévu au BP
2188	2 supports vélo place de la République	0,00 €	900,00 €	900,00 €	Non prévu au BP
13911	Chap040 reprise subvention	0,00 €	1 667,00 €	1 667,00 €	Non prévu au BP
020	Dépenses imprévues	100 000,00 €	-100 000,00 €	0,00 €	
			22 537,00 €		

RECETTES

Article	Désignation	BP	DM 01	TOTAL	
2115	Terrains remboursement cautionnement DPU N3j	0,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	Non prévu au BP
021	Virement de la section de fonctionnement	731 395,00 €	-13 463,00 €	717 932,00 €	
			22 537,00 €		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article	Désignation	BP	DM 01	TOTAL	
615221	AG1 Réparation toiture – fuites mairie	0,00 €	17 200,00 €	17 200,00 €	Non prévu au BP
615221	S2 Entretien bâtiment installations sportives	5 000,00 €	-2 070,00 €	2 930,00 €	Transfert crédits au 2188
023	Virement à la section d'investissement	731 395,00 €	-13 463,00 €	717 932,00 €	
			1 667,00 €		

RECETTES

Article	Désignation	BP	DM 01	TOTAL	
777	Reprise de subvention	0,00 €	1 667,00 €	1 667,00 €	Non prévu au BP
			1 667,00 €		

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

5 – Indemnités de sinistre – Délib n° 2021-113

Le 26 juin dernier une personne a volontairement dégradé le grillage de la sente entre la rue de la Fertière et la rue de la Colombe à Ribécourt-Dreslincourt.

Par décision du tribunal l'interpellé a dû payer la somme de 107,09 €, correspondant aux frais de remise en état et de remplacement des matériaux. Le Conseil Municipal doit accepter que le remboursement se fasse par chèque.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

6 - Adhésions et cotisations 2022 – Délib n° 2021-114

ORGANISMES	2021	Prévu non versé	2022
SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS	50,00 €		60,00 €
AMARIS (Assoc. Communes pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs)	469,20 €		500,00 €
Conseil national des villes et villages fleuris	225,00 €		250,00 €
ADICO	2 528,40 €		2 700,00 €
A.N.C.G.V.M. (ASSOC. CROIX DE GUERRE)	50,00 €		60,00 €
A.P.V.F Petites Villes de France	420,43 €		450,00 €
CAP'OISE (CENTRALE D'ACHAT PUBLIC)	120,00 €		150,00 €
ADTO	4 468,80 €		4 700,00 €
Syndicat d'énergie de l'Oise		700,00 €	700,00 €
Provision	430,00 €		430,00 €
TOTAL	8 761,83 €	700,00 €	10 000,00 €
		9 461,83 €	

Nous n'avons pas encore reçu d'appel à cotisation ou adhésion. L'ensemble des montants est estimatif.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

7 - Admission en non valeur – Délib n° 2021-115

Pour les titres mentionnés ci-dessous, la Trésorerie de Thourotte s'est chargée d'organiser les poursuites à l'encontre des débiteurs. Ces titres demeurent toujours impayés.

Il est proposé l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants pour un montant total de 39,85 € :

Année / n° titre	Objet	Montant	Motif invoqué
2017 / 247	Perte ou détérioration de livres	6.95 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
2017 / 248	Perte ou détérioration de livres	9.80 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
2017 / 252	Perte ou détérioration de livres	13.10 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
2017 / 253	Perte ou détérioration de livres	10.00 €	Montant inférieur au seuil de poursuite

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

8 – Avenant à la convention financière SMOTHD – Délib n° 2021-116

Le SMOTHD a en charge la réalisation du réseau de communications électroniques « Oise Très Haut Débit ».

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2016 a autorisé M. le Maire à signer une convention de participation financière à la réalisation de ce réseau. Cette participation était déterminée en fonction du nombre de prises à réaliser sur la Commune.

Le nombre de prises déployé (1863) est inférieur au nombre estimé (1929). Le SMOTHD doit reverser le trop payé à la Commune.

Année de déploiement	2016
Nombre de prises déployées	1863
Valeur de la prise	370 €
Montant réglé – convention initiale	713 730 €
Montant à reverser – avenant n°1	24 420 €
Coût du déploiement	689 310 €

Il est proposé d'autoriser M. Le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention de participation financière à la réalisation du réseau Oise Très Haut Débit.
Le montant du remboursement s'élève à 24 420 €.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

9 - RODP lignes électriques 2021 – Délib n° 2021-117

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) doit être fixé. Celui-ci est plafonné et se calcule en fonction du recensement de la population publié par l'INSEE.

Il est proposé :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la Commune issu du recensement en vigueur depuis le 1er janvier 2021 soit 3 898 habitants ;
- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu au décret n° 2002-406, en y appliquant le taux de valorisation de 40,29 % ;

Le montant de la redevance pour l'année 2021 serait de 702 €.

Celui-ci sera partagé entre les différents propriétaires : R.T.E (Réseau de Transport d'Electricité) et SICAE Oise au prorata de leur longueur de réseau électrique.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

10 – Mise en place M57 et convention avec la DGFIP – Délib n° 2021-118

Notre commune s'est portée volontaire pour la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et pour l'expérimentation du compte financier unique.

- L'instruction M57

L'instruction M57 est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle est destinée à être généralisée, et deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1^{er} janvier 2024.

Elle reprendra sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (communes et établissements publics de coopération intercommunale), M52 (départements) et M71 (régions).

- Le compte financier unique

Le compte financier unique se substituera au compte administratif et au compte de gestion.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

III – AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Mme KONATÉ

11 - Bilan ALSH de juillet 2021- Information

Inscriptions

Les inscriptions se sont déroulées du :

- 31 mai au 13 juin 2021 pour les habitants de Ribécourt-Dreslincourt.
- 14 juin au 20 juin pour les extérieurs.

116 enfants se sont inscrits (34 de moins de 6ans et 82 enfants de plus de 6 ans)

Soit une diminution de 67 enfants inscrits par rapport à juillet 2019, sachant que les groupes étaient bloqués à 16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6.

Dans les enfants inscrits, 22 enfants étaient extérieurs à la Commune (dont 5 enfants d'agents communaux).

A noter, environ 15 enfants n'ont pas pu être inscrits à l'ALSH, étant hors délais pour les inscriptions.

Fréquentation

L'ALSH s'est tenu du mercredi 07 au vendredi 30 juillet 2021, réparti comme suit :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
MOINS DE 6 ANS	21	31	27	23
PLUS DE 6 ANS	53	70	69	56
TOTAL	74	101	96	79

○ Nombre d'enfants maximum par semaine

Les objectifs pédagogiques :

- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser l'épanouissement moral, physique et culturel ainsi que l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de l'imagination et la créativité chez l'enfant
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

Groupes

Les enfants ont été divisés en 5 groupes : 3/4 ans, 5 ans, 6/7 ans, 8/9 ans et 10/12 ans.

Cette répartition a impliqué qu'il a fallu utiliser la partie restauration « maternelle » comme salle d'activités. De ce fait, petits et grands ont mangé ensemble dans la restauration.

Etant en période de crise sanitaire, nous avons préféré bloquer les groupes à 24 enfants pour les plus de 6 ans et 16 enfants pour les moins de 6 ans, pour permettre de mieux appliquer le protocole sanitaire mis en place.

Equipe d'animation

L'équipe d'animation était composée de la manière suivante :

D'une directrice Delphine PRENETA, d'une directrice adjointe Lucile CORBEAU ainsi que de 13 animateurs/trices :

- **PERIDON Alexandre** : directeur adjoint, Stagiaire, 3 semaines (non rémunéré)
- **BROUTIN Alice** : animatrice, BAFD, Stagiaire
- **BOURGEOIS Marie** : animatrice, BAFA, contrat de 4 semaines
- **CARE Clothilde** : animatrice, BAFA, contrat de 4 semaines
- **CASSEZ Kevin** : animateur, BAFA, contrat de 4 semaines
- **DANGOISSE Vanessa** : animatrice, BAFA, titulaire
- **DEFLANDRE Cécile** : animatrice, BAFA, titulaire
- **GEOFFROY Charline** : animatrice, non diplômée, contrat de 4 semaines
- **LONCLE Pierre** : animateur, BAFA, contrat 4 semaines

- **PETIT Mélissa** : animatrice, BAFA, Stagiaire
- **SERBIN Anna** : animatrice, stagiaire BAFA, contrat de 4 semaines
- **SOKOL Léa** : animatrice, stagiaire BAFA, contrat de 4 semaines
- **TALON Kilian** : animateur, BAFA, contrat de 4 semaines
- **WALLAERT Amélie** : animatrice, BAFA, contrat de 4 semaines

Le recrutement des animateurs s'est réalisé début mai. Au sein de l'équipe, 6 animateurs ayant déjà travaillé en juillet dernier ou lors des petites vacances ont été repris, et 3 nouveaux animateurs ont été recrutés.

2 stages pratiques BAFA ont été validés.

Un bon investissement est à signaler concernant l'équipe d'animation ainsi qu'une bonne dynamique de groupe. Aucun souci concernant la gestion et l'encadrement de l'équipe.

Enfants / Familles

Les enfants ont participé aux différentes activités proposées, dans la bonne humeur générale. Les sorties ont remporté un vif succès. Pour certains, l'ALSH de juillet était une première expérience et tous étaient ravis.

La communication avec les familles est importante lors d'un ALSH. Celle-ci a été faite lors des arrivées et départs des enfants chaque jour, et à travers les programmes d'activités distribués avant le début des vacances.

Sorties

Toutes les sorties ont été adaptées à chaque tranche d'âge.

	Sorties réalisées	Âges
Semaine 1	Course d'orientation -Elincourt St Marguerite	10/12 ans
	Parc Canopée - Ambleny	3/4 ans et 5 ans
	Plage – Fort Mahon Plage	8/9 ans
	Coupaville - Soissons	6/7 ans
	Paintball – Ribecourt-Dreslincourt	10/12 ans
Semaine 2	Grand jeu Pekin Express -Compiègne	8/9 et 10/12 ans
	Cinéma -Paradisio Noyon	8/9 ans
	Restaurant Le comptoir du malt-Noyon	8/9ans
	Parc animalier saint léger en bray	3/4 ans et 5 ans
	Parc de Bayser- Compiègne	5 ans
	Initiation Aviron- Compiègne	8/9 ans
	Parc D'isle-Saint Quentin	6/7 ans
	Plage + restaurant -Fort Mahon plage	10/12 ans
Plage + pêche à pied – Fort Mahon plage	6/7 ans	
Semaine 3	Centre équestre la bohème – Essigny-le -grand	3/4 ans et 5 ans
	Parc D'isle-Saint Quentin	10/12 ans
	Le parc des félins- Lumigny	8/9 ans
	Parc le Fleury – Wavrechain sous faux	5 ans + 6/7 ans
	Parc D'isle-Saint Quentin	3/4 ans + 8/9 ans
	Laser – speed park – Jaux	10/12 ans
	Restaurant il ristorante – jaux	10/12 ans
	Parc vallée des peaux rouges- Fleurines	6/7 ans
	Parc de Gouvieux	5 ans
Ile de loisirs – Jablines Annet	10/12 ans	
Semaine 4	Sherwood parc – Viarmes	8/9 ans + 10/12 ans
	Parc de Gouvieux	3/4 ans
	Bowling – Noyon	6/7 ans
	Restaurant Le comptoir du malt-Noyon	6/7 ans
	Base nautique st leu d'esserent	3/4 ans et 5 ans
	Axo plage – Monanpteuil	6/7 + 8/9 ans
	Disneyland Paris	Tous

Pour des raisons météorologiques et plus particulièrement une zone impraticable et dangereuse pour la pratique des Joutes (eau boueuse, courant d'eau fort, et montée du niveau de l'eau), ainsi qu'un terrain boueux et impraticable pour pratiquer le moto cross, les sorties du vendredi 9 juillet (prévue à Longueil-Annel, initiation Joutes, pour les enfants de 10/12 ans) et du mardi 13 juillet (initiation moto cross à Ribécourt-Dreslincourt pour les 10/12 ans) ont été annulées.

Cette année, les séjours et la fête de l'été ont dû être annulés à cause des protocoles sanitaires.

Activités

Le thème du centre : **en route vers l'Asie**

Les activités étaient variées et principalement axées autour du thème, quelques exemples :

- ✚ **Activités manuelles** : Qui se cache, bougeons sushi, attention aux flammes, le taj mahal en couleurs, devient ganesh, le loto d'Asie, poupée russe, bienvenue en Chine, ma lanterne de Chine, tous en sari, la fête des couleurs, le Japon en fleur, création d'un éventail, mon signe chinois, miroir bollywoodien, tous ensemble sauvons la planète, photophore cathédrale, dragon accordéon, quilling ying yang, lampions, chapeau chinois, éventail, temple, boîte à mouchoirs indienne, origami....
- ✚ **Cuisine** : vatrouchka, Babka, mochi au chocolat...
- ✚ **Activités sportives** : tous à vélo, les dirigeants de Moscou, le ying et le yang en musique, apprenti yogi, les JO de Tokyo, mes premiers pas d'indien, peteca...
- ✚ **Petits jeux et grands jeux** : A la découverte de la Russie, départ immédiat, nourrir le dragon, direction le fleuve des sens, le voyage de tao, chasse en Inde, ne te trompe pas, la pousse du cerisier, en avant les pandas, les agents du KGB, memory Asie, le loto de l'empereur, les espions cachés, moscou express, lancé de dragon, dragon contre chinois, la bataille des cosaques, un très long voyage d'Asie, pékin express, la muraille de chine, le sabre perdu du légendaire shogun tokugawa, la conquête de l'Inde, sagamore, les jeux de Tokyo...

BILAN GENERAL

Un mois de juillet très satisfaisant. Un nombre d'enfants important tout au long de ce mois. Une équipe investie et motivée. Une bonne organisation générale.

12 – Bilan MDQ de juillet 2021 - Information

La session juillet 2021 s'est déroulée du mercredi 07 au vendredi 30 juillet, dans le respect du protocole sanitaire relatif aux accueils de mineurs sans hébergement.

Tranche d'âges	Nombre de participants
6/10	12
11/17	13
total	25

L'équipe encadrante :

Mme VEGA Laëtitia, Mr THIERY Sébastien et Melle DUMANGE Amélie

La Maison de Quartier a proposé diverses animations, ateliers, sorties et séjour tout le mois comme par exemple :

- **Course orientation à la Base Nature d'Elincourt Sainte Marguerite,**
- **Journée en Baie de Somme** Découverte de la Baie et Opération Koh Lanta,
- **Journée Parc de Coupaville à Soissons,** Laser Outdoor et Jeux,
- **Journée Park Nautic de Verberie :** Slide / Bouées / Mini-Golf/ Restaurant / Accro sur l'eau /Mur d'escalade/ Structures Gonflables Ventrigriss...
- **Journée au Parc d'Isle :** Accrobranche, et mini ZOO,

- Journée **Aquaslide Park** Longueil Sainte Marie,
- Journée **Roadbook à Saint Sauveur**,
- Journée **Equitation à Chiry Ourscamps, BMX** à Clairoix,
- Séance **Cinéma** au Paradisio de Noyon, Divers **Ateliers Créatifs et Cuisine, Jeux**
- **Séjour Base de Loisirs de Jablines Annet / en gîte avec restauration 4 jours / 3 nuits, avec au programme** : Paddle, Tir à l'Arc, Base nautique, Accrobranche, Grands jeux, Veillées, C.O, Vélo et Initiations au Beach volley, Handball, lutte, Archery.

La structure était ouverte au public selon un planning fourni à tous les parents au moment de l'inscription.

L'activité Moto Cross a été annulée, dû à la météo désastreuse ce jour-là.

La Sortie familiale et la Fête de l'été n'ont pu être organisées suite au contexte sanitaire exceptionnel.

Conclusion :

Cette session a accueilli 25 jeunes réguliers pour les activités, animations et sorties.

Les sorties extérieures, en journée complète, plaisent beaucoup et permettent à de nombreux jeunes de se sentir réellement en vacances.

Le séjour, toujours plébiscité, a échappé à la pluie et a pu être une réelle « coupure covid » pour les jeunes et leur a été bénéfique.

Lors de cette session, nous avons pu profiter des infrastructures de la ville et du Bus Municipal. Nous tenons à remercier la municipalité, les élus et les différents services pour leur participation sans laquelle nous ne pourrions agir.

13 – Octobre Rose - Information

Dans le cadre de l'organisation des animations 2021, la Commune de Ribécourt-Dreslincourt se mobilise sur l'action « Octobre Rose » durant tout le mois d'octobre :

- Des tirelires seront mises à disposition chez les commerçants et sur le stand de la brocante,
- Des rubans roses seront mis en vente au profit de la ligue contre le cancer,
- Une marche solidaire est organisée le dimanche 3 octobre 2021 avec un stand d'information, sur la brocante.

IV – TRAVAUX

Rapporteur : M. BELLOT

14 – Travaux ÉTÉ 2021 – Bilan – Information

a) Salle Laurent PAUL

Pour compléter la réfection de la toiture et du sol de la salle de sport, l'intégralité des vestiaires et douches ont été réhabilités et repeints.

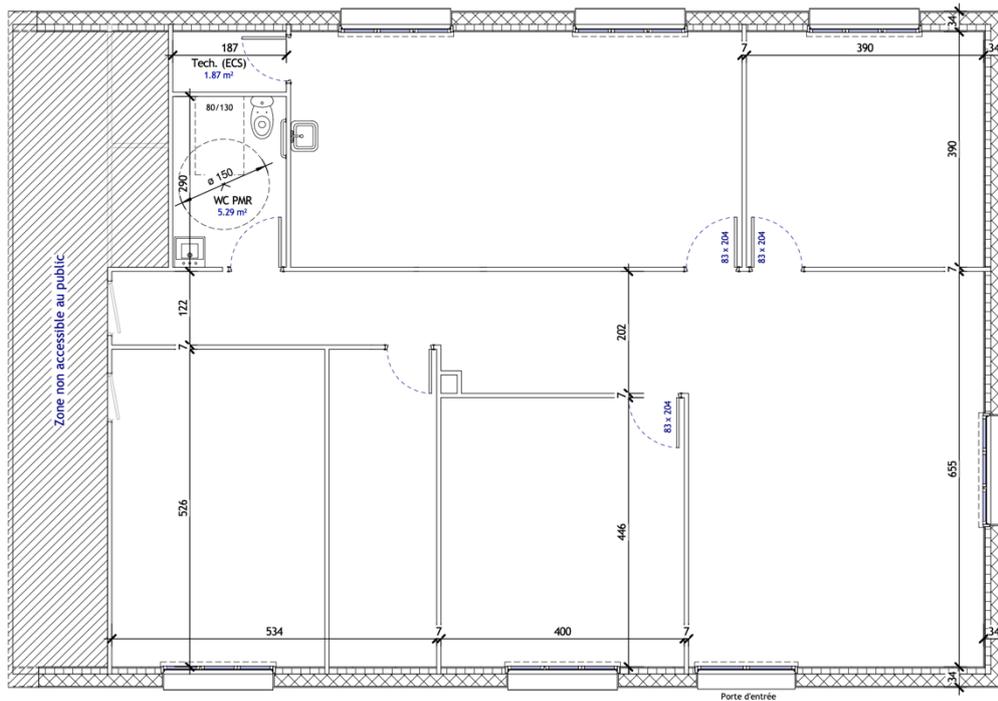




b) Locaux Kiné (anciennement ETI)

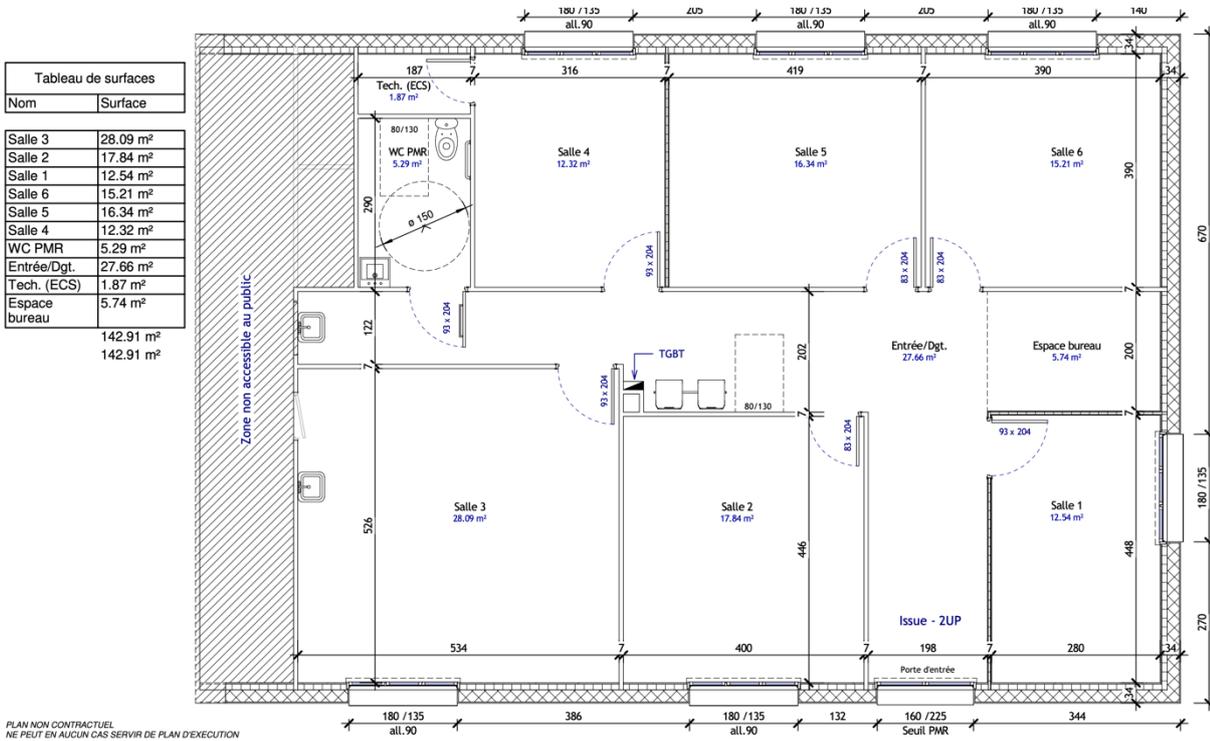
La rénovation de la partie droite totalement réalisée par nos services techniques est à présent achevée. L'installation de la professionnelle de santé est prévue pour le 1^{er} octobre et les derniers ajustements sont en cours. La porte d'entrée a ainsi été remplacée, ainsi qu'une nouvelle alarme incendie, une alarme anti intrusion, l'ensemble des luminaires, des appareillages électriques, la distribution des pièces et les portes intérieures.

Photo et plan des locaux avant travaux





Photos et plan des locaux après travaux





c) Travaux écoles

Comme chaque été, nos services techniques se sont rendus dans les écoles pour réaliser une liste de travaux sollicités par les directrices. Les gros travaux ont consisté en la reprise de l'assainissement des toilettes de l'école Hubert Michel qui connaissait des problèmes récurrents.

d) Vidéoprotection

La seconde tranche a été réalisée conformément aux plans d'implantation prévu et se trouve en cours d'achèvement. La mise en service des 11 nouvelles caméras est prévue pour le 30 septembre.

15 – Travaux de réhabilitation du Centre Yves Montand – Information

Une première réunion s'est tenue en Mairie vendredi 17 septembre matin avec l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (Société AMOME) afin d'établir un premier diagnostic du bâtiment, compléter la connaissance de ce dernier, et apporter les premières orientations qui constitueront les bases du futur programme destiné à consulter les maîtres d'œuvres.

A ce stade, il a surtout été question de valider certains scénarios sur lesquels l'AMO pourra travailler et d'en écarter d'autres. Ainsi, il a été considéré que les futures extensions projetées (Scène, nouvel office pour la grande salle, etc...) ne seraient aucunement réalisées en façade du bâtiment côté rue du Général Leclerc ni côté parking (rue Victor Hugo) mais plutôt sur le côté gauche du bâtiment. Il conviendra pour cela de contacter l'occupante actuelle de la maison mitoyenne pour prévoir l'acquisition à titre amiable. D'autres points ont également été évoqués comme la question des réseaux (assainissement, eau potable, électricité, gaz, réseaux de communication), réfection et isolation de la toiture, des appareils électriques, etc.... Il est encore trop tôt pour procéder à un descriptif précis du projet puisqu'il s'agit là d'une première réunion de faisabilité qui nécessitera des compléments d'information (études techniques diverses). Quoiqu'il en soit, nous ferons un point d'étape régulier sur le projet au gré des avancements de ce dossier qui devrait nous mener jusqu'à la fin du mandat en cours.

V – ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Rapporteur : Mme BLONDEAU

16 – Lauréats Concours des Maisons fleuries 2021 – Information

Lors de son passage le 09 juillet dernier, le jury a élu les lauréats suivants :

PRIX EXCEPTIONNEL : Mr et Mme BERNARD Marc

176 rue des Sept Fontaines

Catégorie 1 (Jardin fleuri ou cour fleurie visible de la rue)

1^{er} prix : Monsieur et Madame DELAHAYES Jacques, 126 rue du Parc

2^{ème} prix : Monsieur et Madame PELLERIN Jean-Paul, 96 rue d'Alembert

3^{ème} prix : Monsieur et Madame JASNOWSKI Laurent, 115F Chemin du Puisot

4^{ème} prix : Monsieur et Madame PEIXOTO DE ARAUJO Féliciano, 21 rue de la Cavée Oudart

Catégorie 2 (Façade fleurie visible de la rue : murs, fenêtres, balcons fleuris)

1^{er} prix : Madame MAILLARD Josette, 350 rue de la Montagne

2^{ème} prix : Monsieur et Madame TASSARZ Christian, 128 rue du Général Leclerc

3^{ème} prix : Madame TURIN Dina, 11 Cité du Chemin Blanc

4^{ème} prix : Monsieur DI PAOLO Vito, 162 HLM rue de Paris

Catégorie 3 (Fleurissement secteurs d'habitation en collectif)

1^{er} prix : Madame VAUDIN Janine, 67 Square Jacques Brel (RDC gauche)

2^{ème} prix : Madame AMOIGNON Magali et Monsieur KIELOCK Eric, 347 avenue Montesquieu
1^{er} étage

3^{ème} prix : Madame PEIXOTO DE ARAUJO Rosa, 628 rue Pimprez

4^{ème} prix : Madame PEZAIRE Chantal, 347 avenue Montesquieu, 3^{ème} étage milieu

10 Bons d'achats

Madame TERTRAIS Annick, 447 avenue Montesquieu
Monsieur et Madame TARGET Claude, 227 rue de la Grérie
Monsieur et Madame BUSSIGNIES Jacky, 215 rue de la Grérie
Monsieur et Madame THIERRY, 24 Chemin des Bleuets
Monsieur et Madame MERMILLOD Didier, 45 rue de la Garenne
Monsieur TUZI Philippe et Madame BARBOSA Marie, 238 rue Aristide Briand
Madame KUREK Monique, 15 Square Jacques Brel (1^{er} étage gauche)
Monsieur et Madame DUPRESSOIR Gérard, 607 rue des Cinq Piliers
Monsieur et Madame PECKEU Joël, 3 Cité du Chemin Blanc
Monsieur et Madame PAUL Jacques, 100 Jean Jacques Rousseau

Afin de mieux visualiser et apprécier l'investissement des administrés, chaque lauréat a été présenté dans un diaporama aux membres de la commission le 23 juillet dernier.

La remise des prix a eu lieu vendredi 17 septembre dernier à la salle Maurice Baticle.

17 – Opération « Nettoyons la Nature » - Information

Comme évoqué lors de la commission du 23 juillet, l'opération « Nettoyons la Nature » aura lieu le **samedi 9 octobre prochain**. Le CMJ actuel et le CMJ sortant y participeront. La commande des kits a été passée avec le groupe E. LECLERC via internet.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

Rapporteur : M. LÉTOFFÉ

18 – Convention SESSAD Accompagnement enfant Restauration scolaire – Délib n° 2021-119

Dans le but de permettre à un enfant en situation de handicap, scolarisé à l'école (CP) Aristide Briand de Ribécourt-Dreslincourt et suivi par le SESSAD, de s'inclure sur les temps péri et extra-scolaires dans les meilleures conditions possibles, de compenser les conséquences du handicap et de prévenir les risques d'exclusion, il convient de signer une convention avec le SESSAD.

Cette convention a pour but de définir les modalités d'interventions des professionnels du SESSAD sur les temps péri voire extra-scolaires (transport en bus, pause méridienne, accueil périscolaire et centre de loisirs...) et d'autoriser les intervenants du SESSAD à monter dans le bus, à entrer dans l'école, dans les locaux de l'accueil périscolaire, dans le lieu de restauration, ou encore au centre de loisirs.

Le conseil Municipal doit donner son accord pour l'établissement de cette convention.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

19 – Effectifs Etablissements scolaire 2021-2022 - Information

Ci-dessous, les effectifs des différents établissements scolaires de la Commune à la rentrée :

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022		
CLASSE	PROFESSEUR DES ECOLES	EFFECTIF
PS₈ GS₁₄	Madame COTTET Claire	22
PS₈ MS₁₈	Madame DROLON-GIROT Delphine	26
CP₁₁ CE1₉	Madame AUTIN Valérie	20
CE1₆ CE2₁₉	Madame SENENTE Virginie	25
CM1₁₀ CM2₁₄	Mme DUTOIT Lætitia	24
ECOLE H. MICHEL		117
PS₁₈ MS₉	Madame ROBERT Mathilde	27
MS₉ GS₂₀	Madame DROUVIN Lucie	29
CP₂₄ CE1₄	Madame FOUQUET Séverine	28
CE1₁₉ CE2₈	Madame CAMIN Aurélie	27
CE2₁₂ CM1₁₄	Madame DOVERGNE Alexandra	26
CM1₅ CM2₂₈	Madame DHAUSSY Charlène	33
DONT ULIS	Madame BLONDEL Jeanne	12
ECOLE A. BRIAND		170
PS₈ MS₄	Madame RIFF Nadine	12
MS₄ GS₁₁	Madame LE MOUEL Marie-laure	15
CP₁₃	Madame GODARD	13
CE1₁₂ CE2₇	Madame ARMAND Brigitte	19
CM1₁₃ CM2₉	Madame KOUAMÉ Élodie	22
ECOLE J. HOCHET		81
TOTAL GENERAL	131 Maternelles 236 Primaires	368
L.P.A. Rimbaud	389 élèves	Mme DUPONT Emmanuelle
Collège de Marly	453 élèves	Mme GRANDJEAN Marie-Pierre
LP Horticole	(CFPPA 20 adultes – UFA 160 élèves évolutif (M. Pierre CHARPENTIER) (LP Proviseur M. Dany TOUSSAINT 125 élèves)	
Impro	34 élèves	GOMES Jacqueline
RASED 03 44 76 73 50	Mme DRAPIER Karine Enseignante spécialisée	Mme MARCHAL Sylvie enseignante spécialisée Mme BOUQUET Christine psychologue

Les directrices ont proposé les dates suivantes pour les conseils d'écoles :

Ecole Jean Hochet : Jour de décharge le mardi

- Mardi 19 Octobre 2021
- Mardi 1^{er} Février 2022
- Mardi 07 Juin 2022

Ecole Hubert Michel : Jour de décharge le lundi

- Vendredi 22 Octobre 2021
- Mardi 22 Février 2022
- Vendredi 17 Juin 2022

Ecole A. BRIAND : Jour de décharge le mardi

- Mardi 09 Novembre 2021
- Mardi 08 Mars 2022
- Mardi 14 Juin 2022

20 – Distribution lait dans les écoles - Information

Chaque année, une distribution de lait est faite dans nos 3 écoles. Les tarifs sont demandés au seul fournisseur qui répond aux demandes LA CROIX DISTRIBUTION à SAINT QUENTIN.

Il n'y a plus de subvention sur ce programme car les modalités ont été changées et plus lourdes financièrement.

21 - Créneaux sportifs, piscine et médiathèque – Information

Comme chaque année, il a été établi un planning annuel des salles Yves Montand, Maurice Baticle et de la médiathèque pour le bon fonctionnement des structures en collaboration avec les différents établissements scolaires et associations.

SAISON 2021/2022 : GYMNASE																													
JOURS	8H15	9H00	10H0	10H3	11H3	12H0	13H0	14H0	15H00	16H0	16H3	17H1	17H3	18H0	18H3	19H0	19H3	20H0	20H3	21H0	21H3	22H0							
LUNDI															TENNIS														
MARDI														L. P. A. RIMBAUD.		ESCALADE													
MERCREDI										Collège Escalade		Lycée Horticole				TENNIS													
JEUDI														AEROMODELISME						TENNIS									
VENREDI														BADMINTON						ESCALADE									
SAMEDI		TENNIS																											
DIMANCHE		TENNIS																											

SAISON 2021/2022 : CENTRE YVES MONTAND SALLE 15 X 15																															
JOURS	8 H 45	9 H 00	9 h 15	9 h 30	10 H 00	10 H 15	10 h 30	11 H 00	11 H 15	11 H 30	11 H 45	13 H 45	14 H 00	14 H 35	15 H 15	15 H 30	16 H 30	17 H 00	17 H 30	18 H 00	18 H 15	18 H 45	19 H 00	19 H 30	20 H 00	20 H 15	20 h 30	21 H 00	21 H 30	22 H 00	
LUNDI												HM de sept à déc																			
MARDI													JH / AB																		
MERCREDI																															
JEUDI																															
VENDREDI																															
SAMEDI																															
DIMANCHE																															

*QI GONG (1 fois par mois)
Les heures des écoles primaires correspondent aux horaires dans les salles. Les classes pourront arriver quelques minutes avant et utiliser les vestiaires.

SAISON 2021/2022 : CENTRE YVES MONTAND 35 X 20																									
JOURS	8 H 45	9 H 00	9 H 35	10 H 00	10 h 15	11 H 00	11 H 15	12 H 00	12 H 30	13 H 45	14 H 00	14 H 30	15 H 00	15 H 30	16 H 00	16 H 15	17 H 00	18 H 00	19 H 00	19 H 45	20 H 00	20 H 30	20 H 45		
LUNDI																									
MARDI																									
MERCREDI																									
JEUDI																									
VENDREDI																									

Le stade est à la disposition des écoles les mois de septembre octobre et mai juin

SAISON 2021/2022 : SALLE MAURICE BATICLE																				
JOURS	9H00	9H30	10H30	11H00	12H00	12H30	13H45	14H00	14H30	15H00	15H45	16H00	16H30	17H15	18H15	19H00	20H00	21H00	22H00	
LUNDI																				
MARDI		JH																		
MERCREDI		9h15-10h15																		
JEUDI		JH																		
VENREDI																				

Piscine de Thourotte				
Période 1 - Du 13/09 au 10/12/2021				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
mardi	9h00 à 9H45	Hubert Michel	8h35/40	10h15
vendredi	9h45 à 10h30	Jean Hochet	9h20/25	11h00
Période 2 - Du 13/12/2021 au 25/03/2022				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
jeudi	14h00 à 14h45	Hubert Michel	13h35/40	15h15
vendredi	14h45 à 15h30	Aristide Briand	14h20/25	16h00
Période 3 - Du 28/03 au 24/06/2022				
Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
mardi	14h00 à 14h45	Aristide Briand	13h35/40	15h15
jeudi	9h45 à 10h30	Aristide Briand	9h20/25	11h00
vendredi	9h00 à 9H45	Jean Hochet	8h35/40	10h15
Temps de trajet = 10 mn, soit 20 mn A/R				

Piscine de Noyon

Période 1 - Du 13/09 au 17/12/2021

Jour	Temps dans l'eau	Ecole concernée	Départ RD	Retour RD
lundi	9h05 à 9h50	Hubert Michel	8h35/40	10h30

Temps de trajet = 15 mn, soit 30 mn A/R

Médiathèque :

Calendrier 2021-2022 avec vacances scolaires □

		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin												
1	M		1 V	1 L	1 M	1 S	1 M Sem 5	1 M	1 V	1 D	1 M												
2	J		2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J												
3	V		3 D	3 M	3 V	3 L Sem 1	3 J	3 J	3 D	3 M Sem 18	3 V												
4	S		4 L Sem 40	4 J	4 S	4 M	4 V	4 V	4 L Sem 14	4 M	4 S												
5	D		5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D												
6	L		6 M	6 S	6 L Sem 49	6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L												
7	M		7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 L Sem 10	7 J	7 S	7 M												
8	M		8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M												
9	J		9 S	9 M	9 J Modif	9 D	9 M	9 M	9 S	9 L Sem 19	9 J Sem 23												
#	V	#	D	#	M	#	V	#	J	#	D	#	M	#	V								
#	S	#	L Sem 41	#	J	#	S	#	M	#	V	#	J	#	S								
#	D	#	M	#	V	#	D	#	M	#	S	#	J	#	D								
#	L	#	M	#	S	#	L Sem 50	#	J	#	D	#	D	#	M								
#	M	#	J	#	D	#	M	#	V	#	L	#	L Sem 11	#	J	#	S	#	M				
#	M	#	V	#	L Modif	#	M	#	S	#	M	#	M	#	V	#	D	#	M				
#	J	#	S	#	M Sem 45	#	J	#	D	#	M	#	M	#	S	#	L	#	L Sem 20	#	J		
#	V	#	D	#	M	#	V	#	L Sem 3	#	J	#	J	#	D	#	M	#	V	#	S		
#	S	#	L sem 42	#	J	#	S	#	M	#	V	#	V	#	L	#	M	#	V	#	S		
#	D	#	M	#	V	#	D	#	M	#	S	#	S	#	M	#	J	#	V	#	D		
#	L	#	M	#	S	#	L	#	J	#	D	#	D	#	M	#	V	#	V	#	L		
#	M	#	J	#	D	#	M	#	V	#	L	#	L Sem 12	#	J	#	S	#	M	#	M		
#	M	#	V	#	L Sem 47	#	M	#	S	#	M	#	M	#	V	#	D	#	M	#	M		
#	J	#	S	#	M Modif	#	J	#	D	#	M	#	M	#	S	#	L	#	L Sem 21	#	J		
#	V	#	D	#	M	#	V	#	L Sem 4	#	J	#	J	#	D	#	M	#	V	#	V		
#	S	#	L	#	J	#	S	#	M	#	V	#	V	#	L	#	M	#	V	#	S		
#	D	#	M	#	V	#	D	#	M	#	S	#	S	#	M	#	L Sem 17	#	J	#	J férié	#	D
#	L Sem 39	#	M	#	S	#	L	#	J	#	D	#	D	#	M	#	V	#	V	#	L		
#	M	#	J	#	D	#	M	#	V	#	L Sem 9	#	L Sem 13	#	J	#	S	#	S	#	M		
#	M	#	V	#	L	#	M	#	S	#	M	#	M	#	V	#	L	#	V	#	M		
#	J	#	S	#	M Sem 48	#	J	#	D	#	M	#	M	#	S	#	L	#	L Sem 22	#	J		
#	D	#	M	#	V	#	L	#	J	#	M	#	J	#	M	#	M	#	M	#	M		

iCalendrier.fr

	Ecole A.Briand	7 classes	
	Ecole J.Hochet	5 classes	
	Ecole H.Michel	5 classes	

22 - Fournitures scolaires offertes par la CC2V - Information

Les fournitures scolaires offertes par la CC2V à l'attention des collégiens Ribécourtois-Dreslincourtois ont été distribuées le vendredi 27 Août 2021 en Mairie. Au total, 162 colis ont été distribués (158 collégiens fréquentant le Collège de Marly et 4 fréquentant le Collège de Thourotte). 13 jeunes ne sont pas venus les chercher, les fournitures ont donc été restituées à la CC2V.

VIII – COMMUNICATION

Rapporteur : M. COPPIN

32 – Convention festival « Contes d'Automne » – Délib n° 2021-120

Le Département de l'Oise organise son traditionnel festival « Contes d'automne ». Cette manifestation est proposée à toutes les bibliothèques municipales appartenant au réseau de la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) et aura lieu du 05 novembre au 04 décembre 2021. Le coût des interventions des conteurs est pris en charge par le Département et la Commune qui s'associent à cette manifestation.

Il est proposé de signer avec le Département de l'Oise une convention de partenariat. La participation pour la conteuse s'élève à 400 € pour la commune.

VOTE = 27 voix POUR (unanimité)

IX – CMJ

Rapporteur : Mme FRÉTÉ

33 – Olympiades – Information

La 10^{ème} édition des Olympiades a eu lieu samedi 25 septembre de 11h à 17h au parc municipal de Chiry-Ourscamp. 40 enfants des CMJ de Chiry-Ourscamp, Longueil-Annel et Ribécourt-Dreslincourt ont participé.

10 enfants du nouveau CMJ de Ribécourt-Dreslincourt et 6 de l'ancien CMJ étaient présents à cette journée ainsi que 4 élus adultes de la commune.

La ville de Chiry-Ourscamp a proposé 6 jeux (relai, passe claquée, charade, jeu sensoriel et balle dans le carton). C'est le CMJ de Chiry-Ourscamp qui a remporté l'édition 2021 de ces Olympiades. Pour le 10^{ème} anniversaire, la ville organisatrice a offert un sac à dos à tous les participants.

L'An prochain, les Olympiades auront lieu à Ribécourt-Dreslincourt et nous inviterons le CMJ de Bailly. A savoir que cette commune voisine a créé un CMJ en 2021.

Je souhaite remercier la commune de Chiry-Ourscamp pour l'organisation de cette journée. C'était très réussi.

X - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour épuisé et aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 20H36.